

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR/2026-012

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de janvier ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Considérant la demande présentée par l'entreprise « **COLAS** » de Montceau-les-Mines pour l'aménagement des bords du lac -71210 TORCY.

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient ;

ARRETONS

ARTICLE I : À compter du **27/01/2026** jusqu'au **28/02/2026**, la circulation de tous les véhicules, ainsi que la circulation piétonne seront interdites sur le chemin piétonnier des bords du lac de la Base Nautique au Stade de football.

ARTICLE II : Tous les accès et dessertes seront fermés au public sur la partie énoncée (de la Base Nautique au terrain de football).

Accès par :

- La Grande Motte
- L'impasse des Chênes
- Rue des Bruyères
- Avenue de l'Europe
- Avenue des Bords du Lac
- Avenue de Bourgogne
- Allée Alain Philibert

ARTICLE III : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE IV : Le présent arrêté entrera en vigueur dès le commencement du chantier.

ARTICLE V : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE VI : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLE VII : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notifié - Publié le

27 JAN. 2026

Le Maire,


Fait à TORCY, le 27 janvier 2026.

Le Maire,



Mr Philippe PIGEAU